

Sommaire

- Edito d'Alain Arnaud « Société en transition ou société en bascule ? » p.2
- Propos de Jean-Louis Cabrespines « Dangers sur les libertés associatives » p.4
- Actualités nationales et internationales p.7
 - Colloque du CIRIEC-France "Ensemble, rallumons les Lumières !" – 29 juin 2026
 - 35^{ème} congrès international du CIRIEC – 5-8 octobre 2026 – Montréal
 - Claire Thoury nouvelle présidente du CESE
 - Hommage à Edgar Morin – L'aventure des mises en œuvre – Jean-Marie Fessler
 - Social Economy News – mai 2026
 - Rapport annuel 2025 ESS France
 - Décryptages santé – nouvelle collection de publications du HCAAM
 - Ma santé d'agent public – Observatoire de la Mutualité Fonction Publique (MFP)
 - Rapport « Libérer le plein potentiel mutualiste » - Jean-Martin Cohen Solal
- Contributions scientifiques p.15
 - Depuis 5 ans, la France vit sous une République de l'ESS – Alexandrine Lapoutte
 - Comment mobiliser positivement l'épargne nationale ? – Roland Pérez
- Travaux du CIRIEC p.18
 - Ouvrages de la collection « Economie collective et territoires » - CIRIEC-France
 - Actualités du collectif Galilée.sp
- Libres propos p.20
 - Un moment du débat associatif : pour une « urgence démocratique » - Jean-Philippe Milésy
- Propositions de lecture p.22
 - Mémoires de futur désirable – Hugues Sibille
 - Histoires d'économie sociale et solidaire – Jean-François Draperi
 - Manifeste pour une démocratie au travail – Ateliers Travail et Démocratie – note de lecture de Jean-Philippe Milésy
 - Guerre et paix entre profits et salaires – Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur
- Agenda p.25

Société en transition ou société en bascule ?



Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France

Président d'honneur du CIRIEC-International

Président de la Fondation Edgard Milhaud

Actuellement on parle souvent de “transition” pour qualifier les mutations de notre époque : transition économique, écologique, numérique, énergétique, sociale... Ce mot se veut rassurant, car il évoque un passage progressif, maîtrisé, presque naturel, entre un ancien monde et un nouveau monde, mais dont le modèle reste encore à construire. Car une société en transition conserve généralement ses repères. Elle évolue en s’adaptant, en créant, en corrigeant ses excès sans remettre totalement en cause ses fondations. En fait, s’il y a des difficultés, il suffit de laisser faire, en attendant que les choses se passent, tout se réglera comme avant, et il y aura bien des jours meilleurs ! C’est grosso modo ce qui s’est passé lors des précédentes révolutions industrielles dont les conséquences, bonnes ou mauvaises ont fini par être digérées.

Pourtant, ce que nous constatons aujourd’hui, c’est une multiplication des crises et des fractures, un accroissement de l’angoisse face à une accélération vertigineuse du temps sous l’effet d’une révolution numérique qui bouleverse nos vies, une absence de perspectives de jours meilleurs pour une grande partie de la population, parce que nous sommes face à l’inconnu. D’autant que les pouvoirs politiques et les gouvernements ont de moins en moins d’emprise sur les évolutions de notre société, alors qu’au contraire est grandissante celle des géants du numérique sur notre vie quotidienne, et que la régulation par la puissance publique devient de plus en plus souvent un vœu pieux. Le tout dans un contexte mondial pour le moins angoissant : guerres d’annexion de territoires, économique, idéologique, réchauffement de la planète, migrations politiques et climatiques...

Alors peut-on parler de transition si l’on veut bien considérer que depuis longtemps les politiques publiques, même si elles affichent de grandes ambitions, ne sont pas à la hauteur des enjeux les plus importants : meilleure répartition de la création de valeur, impact de l’IA sur le travail et les emplois, financement du système de santé, réchauffement climatique, perte de souveraineté financière et industrielle, atteintes à la démocratie... ? Bien entendu de nombreuses études pertinentes sont menées dans les ministères et des actions sont engagées sur le terrain par des agents de l’Etat, des collectivités locales et hospitalières, totalement dévoués envers les populations et la cause de l’intérêt collectif. Mais la réalité est que la mise en œuvre de politiques publiques qui permettraient d’accompagner les transitions est embolisée par la nécessité de gérer le court terme, avec des finances en tension, et un héritage de difficultés nées de l’incapacité des pouvoirs publics de ces dernières décennies à anticiper les transformations à l’œuvre et à mettre en place les politiques structurelles appropriées.

Cela crée de l'insatisfaction, des frustrations, des colères et des peurs qui alimentent la montée des extrémismes, du fascisme, de la xénophobie, et l'on sait où cela conduit. Toute ressemblance avec la période 1930-1939 de notre histoire ne serait que pure coïncidence !

Plusieurs observateurs alertent sur ces évolutions à haut risque et considèrent qu'à défaut de transition maîtrisée nous sommes dans un moment de bascule. Il est clair que les nouvelles technologies et l'IA bouleversent nos sociétés à une vitesse vertigineuse. Ce ne sont plus seulement nos habitudes qui changent, mais notre rapport au travail, à l'information, aux institutions, à la démocratie, aux autres. Les réseaux sociaux et les plateaux des chaînes d'info en continu ne font qu'amplifier ces évolutions en transformant l'opinion en flux permanent d'émotions et de réactions immédiates le plus souvent violentes. Celles-là se substituent à un mode de débat raisonné et serein au sein d'une société évoluée. Les avis péremptaires, les invectives sans nuance s'affranchissent allègrement des faits pour imposer leur propre vérité au nom d'une prétendue liberté d'expression. Mais, ce faisant, on est aux antipodes d'un fonctionnement démocratique.

Nous sommes donc bien dans un moment de bascule, et l'enjeu est que ce ne soit pas dans le mauvais sens. Nous entrons dans une période cruciale de débats et de choix dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027. C'est donc le moment de faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux modèles pour déterminer vers quel monde nous voulons aller, et de s'inscrire dans une transformation choisie et non subie. Notre société doit rester libre, humaine et équilibrée, pour ne pas devenir une société constituée d'individus uniformisés, aseptisés et désolidarisés, ce qui est le grand risque auquel elle est confrontée aujourd'hui. Depuis son origine en 1947, le CIRIEC est dans cette démarche, et même depuis 1908 si l'on veut bien se référer aux premiers travaux de son fondateur Edgard Milhaud qui a toujours considéré qu'une économie politique qui sait redistribuer équitablement les fruits de la croissance, qui sait prendre en compte les besoins sociaux des populations, est l'un des principaux facteurs de paix dans le monde. C'est avec cette conviction profonde que face à ces enjeux cruciaux pour la démocratie et la liberté, fidèle à la pensée d'Edgard Milhaud et à celle de son fondateur Léon Jouhaux, le CIRIEC-France s'est engagé dans un travail de recherche pour remettre au goût du jour l'esprit des Lumières, et pour promouvoir celles du 21ème siècle. Une première étape sera le colloque public organisé le 29 juin 2026 sur le thème « **Ensemble, rallumons les Lumières** » à partir de l'ouvrage élaboré par le collectif Galilée.sp. Nous vous y attendons nombreux. D'autres étapes suivront pour mettre en évidence quelques propositions à faire connaître au cours de la période électorale qui s'annonce. Nous sommes en effet en manque cruel de points de repères et de moyens face à l'obscurantisme et au despotisme des préjugés et des idées reçues, face à la montée de l'intolérance d'où qu'elle vienne, face aux prédateurs de la démocratie. Alors, mobilisons-nous.

Edgar Morin vient de nous quitter. Il est à coup sûr l'une de ces Lumières contemporaines, tout comme Stéphane Hessel, Claude Alphanéry et quelques autres, en capacité d'éclairer un monde en dérive compte-tenu de leur expérience vécue et leurs écrits inspirants. Le CIRIEC-France s'associe aux nombreux hommages rendus à cette immense personnalité dont la pensée ne saurait être oubliée.

Dangers sur les libertés associatives



Jean-Louis CABRESPINES
Délégué général du CIRIEC-France

La justice et le contrat d'engagement républicain

En avril 2023¹, nous alertons sur la mise en place effective du Contrat d'Engagement Républicain qui est régi par les articles 10-1 et 25-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et son décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Et les conséquences de cette loi faisaient apparaître, dans son application, des dérives, tant de la part de collectivités territoriales que de l'État. Rien n'a changé depuis puisque des procédures sont en cours pour dénoncer le comportement de certains pouvoirs publics à l'encontre des associations, utilisant cette loi pour faire taire ou pour réduire l'influence des associations en limitant les financements voire en demandant leur dissolution.

Heureusement, certains jugements nous redonnent l'espoir que cela puisse changer.

Ainsi, la décision du Tribunal Administratif de Lyon a annulé celle de la préfecture du Rhône qui refusait une subvention au titre du FDVA² à l'association Action Justice Climat (ancienne branche Alternatiba) à Lyon³, en argumentant sur le fait que l'association n'aurait pas respecté les conditions du contrat d'engagement républicain en causant des troubles à l'ordre public, par sa participation à des actions de désobéissance civile.

Les prétextes que nous pressentions en 2023 sont réels et certains utilisent tout l'arsenal législatif pour mieux le détourner et nuire à la présence et à l'action des associations présentées comme des structures hors la loi, faites de dangereux contestataires. Dans un communiqué, Action Justice Climat Lyon indique : « *Ce jugement constitue un désaveu clair de l'instrumentalisation politique du contrat d'engagement républicain par l'État contre les associations* ». C'est le moins que l'on puisse dire.

Lutte contre l'entrisme islamiste ou lutte contre les libertés individuelles ?

Mais voilà, non content de créer une première loi sur le séparatisme qui permet toutes les dérives possibles à l'encontre des associations, le législateur en sort une seconde.

¹ Lettre du CIRIEC-France – avril 2023 : « Charte des Engagements Réciproques ou Contrat d'engagement républicain : de la co-construction à la déconstruction »

² Fonds pour le Développement de la Vie Associative. La demande de financement devait servir au financement de la location d'un espace de travail partagé avec aménagement d'une cuisine professionnelle.

³ <https://lyon.tribunal-administratif.fr/decisions-de-justice/dernieres-decisions/action-justice-climat-lyon-le-tribunal-juge-que-le-refus-de-subvention-de-la-prefete-de-la-region-auvergne-rhone-alpes-est-en-partie-injustifie>

S'il faut, en effet, lutter contre toutes les formes de terrorisme et nous ne pouvons que soutenir tout

ce qui peut être fait en ce sens, nous ne pouvons pas accepter que, comme dans la première loi sur le séparatisme, cette nouvelle loi touche encore aux possibilités de développement du monde associatif dans un climat de suspicion, d'obligation d'obéir à une pensée dominante pouvant conduire à des dérives politiques pour étouffer la parole de citoyens.

Colas Amblard, dans sa tribune parue dans ISBL Magazine en avril 2026, nous alertait : « *Le projet de loi n°455 annoncé pour avril 2026^[1] ne doit pas être lu comme un simple ajustement technique. Il s'inscrit dans une séquence plus longue, plus cohérente et plus préoccupante : celle d'une offensive continue contre les libertés associatives. Depuis la loi du 24 août 2021^[2], le droit des associations glisse de la liberté vers la suspicion, du partenariat vers le contrôle, de l'initiative citoyenne vers l'habilitation administrative. Avec le passage du « séparatisme » à « l'entrisme », cette dynamique ne se corrige pas. Elle se prolonge, elle s'assume, elle se radicalise.* »⁴

La proposition de loi visant à lutter contre l'entrisme islamiste en France, adoptée par le Sénat en mai 2026 et en cours d'examen à l'Assemblée Nationale, soulève plusieurs dangers majeurs pour les associations.

France générosités, le Mouvement Associatif et le Centre Français des Fonds et Fondations alertent sur les risques majeurs que ce texte fait peser sur les libertés associatives. La proposition de loi pourrait, en effet, permettre la dissolution d'associations sur la base de motifs flous ou extensifs, comme la contestation de la loi ou la prévalence d'opinions religieuses, ce qui menace la liberté d'association et d'expression des membres de la société civile. Ces motifs étaient déjà présents dans la précédente loi, mais ils sont ici renforcés.

S'ajoute à cela une facilité de dissolution administrative d'une association dès lors qu'elle pourrait se prévaloir d'opinions religieuses pour s'affranchir des règles communes ou de commettre des actes d'ingérence. Cela pourrait viser des associations de quartier, culturelles, sportives ou éducatives, sans garantie suffisante contre les dérives ou les abus d'interprétation. S'il faut en effet être vigilant face à toute sorte de prosélytisme, on ne peut pas le faire sans prendre les garanties du respect de chacun. Or la proposition de loi ouvre la porte à toute interprétation de la part de l'autorité qui jugera de son existence et de ses actions.

De nombreux points de cette loi et particulièrement l'article 6 ont été dénoncés par une cinquantaine d'avocats, de magistrats et de professeurs de droit dans un tribune du Figaro⁵. Cet article 6 est imprécis, il vise toute opposition politique ou associative, bien au-delà de la lutte contre l'entrisme islamiste. Les signataires craignent que ce flou juridique ne permette des mesures administratives disproportionnées, comme le gel des avoirs sans contrôle judiciaire préalable, ou des dissolutions abusives. Ils soulignent : « *un tel article - si demain un personnage autoritaire remportait l'élection présidentielle - pourrait être utilisé comme véritable lettre de cachet moderne pour mettre à mort économiquement toute personne ou structure politiquement active dans l'opposition à la politique gouvernementale au sens large (associations, cercles de réflexions, ONG, influenceurs, activistes, etc) et sur des thèmes aussi variés et fondamentaux que la politique migratoire, la lutte contre l'islamisme ou encore la théorie du genre.*

⁴ <https://institut-isbl.fr/du-separatisme-a-lentrisme-loffensive-contre-les-libertes-associatives-se-poursuit-et-se-radicalise/>

⁵ <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/dans-sa-formulation-actuelle-la-loi-sur-l-entrisme-islamiste-recele-un-grave-danger-pour-les-libertes-publiques-20260512>

Aussi est-il regrettable que le texte même de la proposition ne mentionne pas expressément la lutte contre l'entrisme islamiste, ce qui est l'objet même du texte. La gravité de ce mécanisme découle du fait que cette sanction prévue serait une mesure de police administrative, à la discrétion des ministres, et pourrait donc être décidée arbitrairement, même en l'absence de condamnation pénale par un tribunal. »

Car voilà bien le danger, celui d'un amalgame entre la lutte contre l'entrisme islamiste et celui de la mise en coupe réglée des associations pour qu'elles cessent d'être des « empêcheurs de tourner en rond ».

En résumé, les principaux dangers pour les associations résident dans la restriction des libertés, le risque de dissolution arbitraire, le flou juridique et la stigmatisation potentielle de certaines communautés. Roger Sue, dans sa tribune du Monde du 6 juin⁶, nous dit : « Le projet de loi contre l'entrisme islamiste substitue le pouvoir politique au pouvoir judiciaire ». Il nous revient de nous mobiliser encore et encore pour lutter contre toute tentative de mettre les associations en coupe réglée pour qu'elles obéissent.

Une rupture de la confiance

Mais comment faire lorsque, une fois encore, le gouvernement est en passe d'annoncer une réduction des crédits dédiés à l'ESS de plus de 30% alors même que ceux-ci avaient adoptés par amendement gouvernemental au 49-3.

Comment les entreprises de l'ESS pourront -elles poursuivre leurs missions quand, au milieu de l'année, les crédits annoncés sont suspendus, comment maintenir des postes de travail alors même que les financements nécessaires n'existeraient plus.

Dans son communiqué de presse, ESS France⁷ informe que : *« Du fait de cette rupture majeure de la confiance entre l'État et les représentants des organisations et entreprises de l'ESS, les conditions ne sont pas réunies pour poursuivre les travaux d'élaboration de la Stratégie Nationale ESS qui était dans sa dernière ligne droite. Le bureau d'ESS France réuni ce jour a acté la suspension de ce dialogue.*

Les réseaux et entreprises de l'ESS sont appelés à se mobiliser auprès des autorités et élus, y compris par des interpellations directes de membres du gouvernement à l'occasion de leurs déplacements. »

Les choses sont dites, les actes posés. Entre une politique de plus en plus sécuritaire et une volonté affichée mais non exprimée de faire disparaître les associations, perçues comme des contrepouvoirs d'une société libérale et autoritaire, nous avons à nous mobiliser. Il est encore temps !

⁶ <https://www.lemonde.fr/idees/>

⁷ <https://www.ess-france.org/cp-annulation-et-gels-de-credits-du-budget-ess>



« ENSEMBLE, RALLUMONS LES LUMIERES ! »

**Colloque le 29 juin 2026
de 19h00 à 21h00
amphithéâtre de la MGEN
3, square Max Hymans 75014 PARIS**

**Le CIRIEC-France et Galilée.sp poussent un véritable cri d'alarme et lancent un appel, ou un rappel, à l'Esprit des Lumières afin de redonner du sens à nos sociétés !
A partir de l'ouvrage collectif « Rallumons les Lumières ! » élaboré par Galilée.sp, le CIRIEC-France propose un débat sur l'évolution de notre société et les risques pour l'avenir de nos démocraties**

[EN SAVOIR PLUS ET S'INSCRIRE](#)



5 au 8 octobre 2026

**Prendre soin
du monde**

la contribution
essentielle de l'économie
sociale et des entreprises



35e Congrès international du CIRIEC – Montréal 2026

Du **5 au 8 octobre 2026**, le CIRIEC International et le CIRIEC-Canada vous donnent rendez-vous à **Montréal** pour participer à une réflexion collective sur le thème « **Prendre soin du monde : la contribution essentielle de l'économie sociale et des entreprises** ».

Cette édition réunira des chercheurs, des décideurs publics, des acteurs de terrain et des représentants d'entreprises publiques et de l'économie sociale du monde entier. Ce grand rendez-vous international constituera un **espace de réflexion et d'échanges** avec les praticiens sur le rôle fondamental de l'économie sociale et des entreprises publiques dans la transition écologique, la justice sociale et la gouvernance démocratique.

Parmi les thématiques abordées :

- Crises multiples et résilience des structures publiques et sociales
- Transition socio écologique, économie circulaire et gestion des matières résiduelles
- Habitation, logement et milieu de vie
- Financement solidaire, durable et modèles économiques alternatifs
- Rôle des entreprises publiques dans l'énergie, les transports et les infrastructures



Conférencière principale :

Julia Cagé

Professeure d'économie à Sciences Po Paris
Chercheuse affiliée au Center for Economic and Policy Research ([CEPR](#)),
et au [CESifo](#) Research Network.

programme : structure préliminaire [ICI](#)

inscription : [ICI](#)

Nouvelle mandature du CESE Claire Thoury élue présidente



Discours d'investiture de Claire Thoury lors de son élection le 20 mai 2026

"Chères conseillères, chers conseillers,

Cher Thierry Beaudet,

Chers anciennes conseillères et anciens conseillers ici présents,

Chers toutes et tous,

Quel honneur. Quel immense honneur.

Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. C'est tout aussi vrai pour notre pays que ce ne l'est pour notre Conseil.

Je veux remercier ici Dominique Carlac'h. Je veux la remercier pour la qualité de nos échanges, pour le caractère apaisé de cette campagne et pour son souci permanent du débat constructif qui ont incontestablement enrichi cette campagne. Je sais qu'à partir de maintenant, nous pourrons travailler avec rigueur ensemble à faire rayonner cette magnifique maison trop peu connue et donc trop peu reconnue. Je veux vous remercier toutes et tous pour tous ces débats, ces discussions, pour ce temps consacré à construire le projet qui nous rassemble aujourd'hui.

Avant de poursuivre, je veux remercier Thierry Beaudet. Cher Thierry, un très grand merci pour tout, pour tes conseils durant ces 5 années, pour le mandat qui vient de s'achever et que tu as porté avec brio, pour ta détermination, pour ta capacité à faire dialoguer une société civile diverse de façon si respectueuse. Pour ta droiture et pour ton sens de l'engagement. Le CESE te doit beaucoup, nous le savons toutes et tous ici.

Le Conseil économique, social et environnemental a eu 100 ans l'an dernier. Cette institution est ancrée dans le paysage politique de notre pays, elle a traversé le siècle et a vu la société évoluer, la société se transformer, la société douter, la société agir. Elle a subi de plein fouet la montée du fascisme et la politique de Vichy. Elle a su se reconstruire après la guerre, grâce à de grands résistants, grâce à de grands militants et militantes qui ont fait leurs armes dans les organisations que nous représentons ici et qui font de notre institution, une institution profondément singulière. Elle incarne ce que la République a de plus puissant : l'ancrage dans le quotidien, la capacité à se dépasser, la force du dialogue et de l'écoute, la quête de compromis parce que le monde n'est pas binaire, le mouvement d'une société qui bouge, qui avance, pleine de contradictions mais résolument engagée.

Je suis fière d'être conseillère du CESE, je suis très fière d'en être depuis quelques minutes la présidente.

Et je suis intimement convaincue que face aux immenses défis qui traversent notre société et notre époque, le CESE a une place considérable à prendre. Je dirai même qu'il en va de notre devoir, vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont précédé et dont nous sommes les dépositaires mais aussi vis-à-vis de celles et ceux qui nous succéderont.

Je voudrais vous partager trois convictions qui seront le cap de cette mandature.

[LIRE LA SUITE...](#)

HOMMAGE A EDGAR MORIN

Texte de Jean-Marie Fessler à l'occasion des 100 ans d'Edgar Morin à Cerisy

L'AVENTURE DES MISES EN OEUVRE



Jean-Marie Fessler⁸.

docteur en éthique médicale et en économie de la santé, professeur associé de Stanford

membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Ce texte est dédié à Edgar Morin, à l'occasion de son centième anniversaire, le 8 juillet 2021, et à Sabah Abouessalam-Morin.

Il est rédigé dans le cadre du partenariat entre l'Institut Montparnasse et la Fondation Edgar Morin et du Colloque de Cerisy, Edgar Morin, le siècle, des 16 au 23 juin 2021.

Son titre fait référence à « L'aventure de La Méthode » d'Edgar Morin⁹, penseur de la complexité, soit les trente années d'écriture des six volumes de son œuvre-vie, publiée au Seuil de 1977 à 2004 : (1) La Nature de la Nature. (2) La Vie de la Vie. (3) La Connaissance de la Connaissance. (4) Les Idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation. (5) L'Humanité de l'humanité. L'identité humaine. (6) Ethique.

Cher Edgar Morin, vous avez construit, en compagnie de grands penseurs de l'histoire de l'humanité, des prises solides pour gravir la paroi de notre futur, de notre communauté de destin. *Imagination créatrice, lucidité et courage*, m'écriviez-vous au début de cette année.

On peut aisément observer que toujours et partout quelques-uns perçoivent avant les autres. Ils perçoivent, analysent, alertent et proposent. Trop systématiquement, on les écoute mal, sans volonté ni méthode. Il est vrai que nous sommes souvent dispersés, sujets aux commentaires et désaccords bloquants, plus entraînés aux classifications rigides multiples qu'à *la pensée en navette*¹⁰, celle de Pascal.

Je vais tenter de mettre en exergue certaines de vos propositions que nous n'avons pas encore su ou pu ou voulu mettre en œuvre.

Dans ce travail, je suis accompagné par celles et ceux qui contribuent à l'Institut Montparnasse, en lien avec la Mutuelle générale de l'Education nationale, le groupe VYV, la Mutualité française et aux côtés des mouvements coopératif, associatif, de l'entrepreneuriat social, des entreprises citoyennes, du micro-crédit et du commerce équitable.

Je salue Jean-Michel Laxalt, fondateur de l'Institut Montparnasse en 2009, et son successeur à sa présidence, Fabrice Henry.

⁸ Docteur en éthique médicale et en économie de la santé, président du conseil scientifique de l'Institut Montparnasse, professeur associé de Stanford, ancien directeur d'hôpital et des établissements de soins de la Mutuelle générale de l'Education nationale et conseiller de son président. fessler@club-internet.fr

⁹ Edgar Morin, *L'aventure de La Méthode*, Seuil, 2015.

¹⁰ Boris Cyrulnik, Edgar Morin, *Dialogue sur la nature humaine*, Editions de l'Aube, 2000, p. 14.

Sans prétendre solliciter leur pleine adhésion, je remercie mes relecteurs : le président, le délégué général et le chargé de mission formation de l'Institut Montparnasse, Bertrand Souquet, Olivier Boned et Michel Fougère, la fondatrice et animatrice du Cercle Entreprises et Santé Anne-Marie de Vaivre, le docteur Pierre Frutiger, le docteur Jean-Louis Coy, le professeur François Lhoste et Jacques Vincenot, professeur de Lettres.

Je remercie Jean-Louis Bancel et Dinah Louda d'avoir suggéré le style « témoignage » de cet article. Pour ma modeste part, j'en propose sept.

Témoignage 1. [Connaissance-Expérience-Compréhension]

Commençons avec les plus jeunes.

Mes étudiants de Stanford épousent *la pensée en navette*. Cher Edgar Morin, vous êtes donc au cœur de mon cours trimestriel de santé globale, depuis quinze ans.

Pour autant, écrivez-vous, « *La compréhension humaine n'est nulle part enseignée.* »¹¹ « *Aucune école, aucun lycée, aucune université n'enseigne dans sa complexité et dans sa globalité ce qu'est l'être humain.* »¹²

Avec 5 000 publications scientifiques par jour dans le monde et 90% des données brutes qui existent produites au cours des deux dernières années - très peu traitées, d'ailleurs -, comment ne pas essayer de *penser en navette* ? Avec la plus claire conscience possible des bouleversements inhérents à l'Ere numérique qui émerge depuis cinquante ans et qui portent sur nos temporalités, spatialités et savoirs. Oui : « *C'est un devoir capital de l'éducation que d'armer chacun dans le combat vital pour la lucidité.* »¹³

Vous précisez : « *Nous obéissons aux ordres, nous obéissons aux instructions. Tant que nous n'aurons pas essayé de réformer ce mode d'organisation du savoir, qui est en même temps un mode d'organisation sociale, tous les discours sur la responsabilité et sur la solidarité seront vains.* »¹⁴ (...) « *C'est la tendance à la réduction qui nous prive de la compréhension : entre les peuples, entre les nations, entre les religions. C'est elle qui fait que l'incompréhension règne au sein de nous-mêmes, dans la cité, dans nos relations avec autrui, au sein des couples, entre parents et enfants.* »¹⁵ (...) « *Dans nos pays dits civilisés, les conséquences éthiques d'une réforme de pensée seraient incalculables.* »^{16, 17}

L'imagination créatrice - aboutissement de la compréhension - surgit au prix de multiples tris des connaissances confrontées à nos expériences observées, analysées et documentées.

Sortir enfin du réductionnisme, du binarisme, de la causalité linéaire et du manichéisme...

Vous citez Patrick Viveret : « *Ce sont la dureté de cœur et le mal de vivre, non la rareté des ressources physiques ou monétaires, qui sont à l'origine de la plupart des problèmes (...)* écologiques, politiques, culturels, sanitaires et sociaux. »^{18, 19}

[LIRE LA SUITE...](#)

¹¹ Edgar Morin, *Enseigner à vivre. Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud/Play Bac, 2014, p. 22.

¹² Edgar Morin, *L'aventure de la méthode*, Seuil, 2015, p. 92.

¹³ Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, UNESCO, 1999, p. 21.

¹⁴ Edgar Morin, *Enseigner à vivre. Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud/Play Bac, 2014, p. 91.

¹⁵ Ibid., page 92.

¹⁶ Ibid., page 92.

¹⁷ Edgar Morin, *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, « Réforme de la pensée », Fayard, 2011, pp. 145-150.

¹⁸ Ibid. pp. 273-274.

¹⁹ Patrick Viveret, « *L'humanité face à son inhumanité* », Revue de psychologie de la motivation n° 33, 2002. Et : <https://docplayer.fr/140066238-Patrick-viveret-1-l-humanite-face-a-sa-propre-inhumanite-l-humanite-question-pour-elle-meme-le-risque-de-la-sortie-de-route.html>



La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le **CIRIEC-International** en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) > <http://www.socialeconomynews.eu/>

Voir le dernier numéro > **SEN#51 de mai 2026**

A la une :

CLIMBS : transformer la protection mutuelle en résilience coopérative

Donna C. Dizon, Group SVP, CLIMBS Life and General Insurance Cooperative
CEO & Principal, Co-operative College of the Philippines



À travers mon travail avec des coopératives et des initiatives d'économie sociale et solidaire, j'ai pu constater comment l'assurance mutuelle peut aller au-delà de la protection contre les risques et pertes pour devenir une plateforme de résilience, d'inclusion, de durabilité et d'autonomisation des communautés. Avec la CLIMBS Life and General Insurance Cooperative, nous continuons à travailler étroitement avec nos coopératives membres aux Philippines afin de transformer les risques partagés en solutions partagées. Dans un pays fortement exposé aux typhons, inondations, tempêtes, sécheresses et vagues de chaleur, nous reconnaissons que les coopératives sont plus que des institutions économiques : ce sont des piliers communautaires et des plateformes de protection sociale.

LIRE LA SUITE...

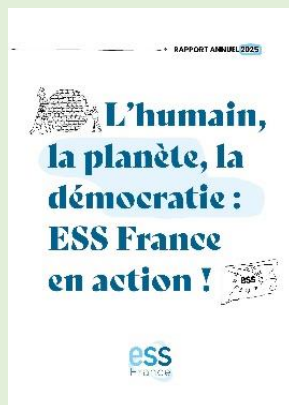
Quelques autres thèmes évoqués :

- [Social Economy Europe appelle à renforcer le rôle de l'économie sociale dans la compétitivité de l'UE](#)
- [Vers la Journée internationale des coopératives 2026 : « Les coopératives pour un monde en paix »](#)
- [La Commission européenne approuve un ambitieux plan social destiné à éradiquer la pauvreté dans l'UE](#)
- [Rapport : Repenser la finance pour l'économie sociale et solidaire : un recueil mondial de modèles de financement conformes aux principes de l'économie sociale et solidaire](#)

CONSULTER SOCIAL ECONOMY NEWS

Pour s'abonner > [ICI](#)

RAPPORT ANNUEL 2025 ESS France



[CONSULTER LE RAPPORT](#)



Décryptages santé

Les Décryptages santé sont la nouvelle collection de publications du Hcaam. Cette collection est consacrée à la diffusion de courtes synthèses reposant sur des données statistiques commentées et les enseignements de la littérature, afin d'éclairer des grandes questions du débat public sur le système de santé. Elle vise à assurer notamment une meilleure diffusion des productions du Hcaam. Elle pourra être mobilisée pour diffuser des synthèses des rapports du Hcaam, ainsi que des travaux d'organismes de recherche réalisés en lien avec le Hcaam.

[CONSULTER LA 1^{ère} PUBLICATION](#)



Chaque mois, retrouvez gratuitement une sélection d'articles de la MFP pour rester informé et mieux comprendre les grands enjeux de la fonction publique et de la protection sociale des agents. Pour faciliter votre lecture, les contenus sont répartis dans 4 rubriques : Fragilités, Repères, Initiatives protectrices et Paroles d'agents.

Partagez, commentez, faites circuler !

[EN SAVOIR PLUS...](#)

Libérer le plein potentiel du modèle mutualiste

Rapport remis à Serge Papin, Ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat



Dr. Jean-Martin Cohen Solal
Président Dargia Conseils

[**CONSULTER LE RAPPORT**](#)

« Depuis 5 ans, la France vit sous une République de l'Economie Sociale et Solidaire »

Eléments de symbolisme dans les récits imaginaires utopiques de la République de l'ESS



Alexandrine LAPOUTTE

Maître de Conférences en Sciences de gestion à l'Université Lumière Lyon 2, COACTIS

Version originale du texte : Lapoutte, A. (2024). "For the Past 5 Years, France Has Been Living under a SSE Republic": Elements of Symbolism in the Imaginary Utopian Narratives of the Social and Solidarity Economy (SSE). In A. Lapoutte, T. Duverger & E. Dacheux (Eds.), *Imagine: Studying the Relationship between Social and Solidarity Economy (SSE) and Imaginary in the Era of Capitalocene* (CIRIEC Studies Series, vol. 6, chap. 2, pp. 35-46). Liège: CIRIEC – Université de Liège.

Texte traduit de l'Anglais avec l'aide de Chat GPT et relu par l'auteure.

Lien vers l'ouvrage complet : https://www.ciriec.uliege.be/en/publications/ouvrages/imagine-studying-the-relationship-between-social-and-solidarity-economy-sse-and-imaginary-in-the-era-of-capitalocene-alexandrine-lapoutte-timothee-duverger-eric-dacheux-eds-2024/?utm_source=chatgpt.com

Résumé

Cette recherche vise à comprendre l'imaginaire social qui sous-tend le projet de « République française de l'ESS » (Économie sociale et solidaire). En mobilisant une approche symbolique, nous cherchons à identifier les mythes, les rituels magiques et les métaphores présents dans les récits imaginaires positifs. Les résultats montrent que ces récits mobilisent les mythes de l'organisation démocratique, du territoire local, du travail épanouissant, de l'économie circulaire et de l'intelligence artificielle bienveillante. Les rituels magiques se manifestent principalement dans les pratiques de gouvernance et de convivialité. Les métaphores mobilisées relèvent des registres du goût de vivre, du combat, de la crise salvatrice, de l'épreuve et de la navigation. En conclusion, nous soulignons le caractère habilitant de ce symbolisme de l'ESS, fondé sur l'autonomie.

Mots-clés : mythe, rituel, métaphore, récit, utopie.

Introduction

L'Économie sociale et solidaire (ESS) possède une forte dimension utopique, largement documentée par Henri Desroche (1976). Cette dimension s'est toutefois affaiblie au fil du temps, pour plusieurs raisons, parmi lesquelles l'incapacité des sociétés technologiques contemporaines à penser en termes de finalités (Ricoeur, 1997) ainsi que le phénomène d'isomorphisme ayant affecté les organisations historiques de l'économie sociale. Plus récemment cependant, un mouvement fondé sur la solidarité s'est construit autour d'une réinterprétation du projet démocratique radical et de l'imagination sociale. Ces toutes dernières années, on observe également un retour des utopies dans la société. Face aux immenses défis de l'Anthropocène, l'humanité pourrait ne pas être en mesure de réussir sans l'émergence de nouveaux imaginaires. Dans quelle mesure les imaginaires de l'ESS peuvent-ils contribuer à la construction du « monde d'après » ? En 2020, ESS France, principale organisation représentative de l'ESS en France, a lancé le projet de la « République de l'ESS » afin d'exprimer ce que l'ESS souhaite apporter au monde. Cette initiative vise à créer une dynamique collective citoyenne autour d'un projet politique fondé sur une vision commune du monde et sur des « raisons d'agir » (ESS France, 2021). Comment les récits utopiques peuvent-ils convaincre les individus d'adhérer à cette « République de l'ESS » ?

L'objectif de cet article est d'analyser la dimension utopique de la République de l'ESS. Nous nous appuyons sur le concept d'imaginaire utopique développé par Cornelius Castoriadis (1975). Selon ce philosophe, économiste et psychanalyste, l'imaginaire social est marqué par une dualité entre idéologie et utopie, cette dernière étant caractérisée par sa fonction instituante et créatrice. Afin d'examiner ce pôle utopique, nous nous intéressons à son symbolisme (Reitter et Ramanantsoa, 1985), en particulier à travers les mythes, les rituels magiques et les métaphores (Hirschheim et Newman, 1991 ; Mawadia et al., 2019). Ces éléments sont identifiés à partir de récits imaginaires positifs rédigés par des acteurs de l'ESS lors d'ateliers de narration consacrés à la « République de l'ESS ».

Dans ce chapitre, nous analysons le symbolisme utopique (mythes, rituels magiques et métaphores) présent dans les récits imaginaires positifs de la « République de l'ESS » française. La première partie expose le cadre théorique du symbolisme, suivie d'une présentation succincte de la méthode et de l'étude de cas. Les résultats sont ensuite présentés avant d'être discutés dans la conclusion.

1. Les utopies de l'ESS et les imaginaires sociaux : une approche par le symbolisme

L'Économie sociale et solidaire (ESS) et l'utopie entretiennent des liens étroits. Selon le sociologue de la coopération Henri Desroche (1976), l'ESS peut être considérée comme une émanation de l'utopie, toute organisation coopérative trouvant son origine dans un projet utopique. Le mouvement coopératif et ses expérimentations demeurent marqués par une dimension de « futurité », c'est-à-dire une projection vers des futurs désirables (Bodet et Lamarche, 2020), considérée comme le « canal essentiel des coopératives » (p. 75). La littérature identifie plusieurs projets utopiques ayant structuré l'ESS en France au fil du temps (Draperi, 2007) : les utopies communautaires du XIXe siècle ; la république des consommateurs de la première moitié du XXe siècle, théorisée par Charles Gide sous la forme d'une « République coopérative », fondée d'abord sur la coopération de consommation avant de s'étendre à la production et à l'agriculture ; enfin, depuis les années 2000, la méso-république coopérative inspire les acteurs à l'échelle territoriale locale. Plus récemment encore, ESS France défend l'idée d'une République de l'Économie sociale et solidaire (ESS France, 2021 ; Duverger, 2023).

[LIRE LA SUITE...](#)

Comment mobiliser positivement l'épargne nationale ?

Journées d'études : « Planification financière écologique »

16-17 juin 2026 – U. de Montpellier



Roland PEREZ

Professeur des universités

[Roland Perez - Montpellier Research in Management](#)

roland.jp.perez@gmail.com

Cette proposition s'inscrit dans le thème 2 de l'appel à communication : « La gestion de l'épargne et l'intermédiation financière : acteurs, pratiques et dynamiques ». Elle résulte de discussions menées entre une dizaine de chercheurs - économistes, gestologues, juristes - et de praticiens des domaines concernés – en liaison avec le GT « Comptabilité-Finance et Gouvernance Socio-Écologique » (CoFiGoSE) du RIODD ; GT coordonné par D. Bourghelle (U. Lille) et C. Karyotis (Néoma B. S.)

La France actuelle connaît une période d'incertitude radicale résultant de la conjonction de plusieurs éléments : enjeux écologiques croissants, tensions et conflits dans différents pays, y compris en Europe et au Moyen-Orient, instabilité politique au niveau national et au niveau mondial, ... Si un budget a pu enfin être adopté pour 2026, la préparation du budget 2027, par ailleurs année d'élection présidentielle, s'annonce, d'ores et déjà, très difficile. A plus long terme, les tensions sur les finances publiques risquent d'être encore plus fortes :

(i) - les dépenses, malgré les vœux d'économies, rituellement exprimés, devront financer le renforcement décidé du dispositif de défense nationale et, par ailleurs, faire face à l'accroissement des dépenses sociales et de santé, liées au vieillissement de la population ;
(ii) - les recettes se situent déjà à un niveau élevé en termes d'impôts et les forces politiques sont divisées sur l'opportunité de les augmenter (cf le débat autour de la taxe Zucman) ;
(iii) - par-là, l'équilibre des finances publiques sera très difficile à atteindre et les déficits annuels – même contrôlés – devraient se traduire par une augmentation de la dette publique, laquelle atteint déjà des niveaux très élevés (3 100 MdsE, fin 2025, soit 112 % du PIB).

Cette situation et ces tendances inquiètent maints observateurs et responsables politiques dont certains pointent le risque d'avènement d'une crise financière majeure et/ou d'une mise à l'écart des investissements nécessaires pour faire face aux enjeux écologiques.

Pourtant, dans le cas de la France actuelle, on assiste aussi à une élévation continue de l'épargne des ménages qui atteint également des niveaux très élevés (5 300 Mds E fin 2025, soit bien plus que la dette publique). Par là même, la tentation est grande de mettre en relation ces deux entités ; i.e. assurer la couverture de la dette publique par l'épargne des ménages du pays, afin de moins dépendre des marchés financiers internationaux. La situation française – où les non-résidents détiennent 55% de la dette négociable - est en effet moins bonne que celle d'autres pays comme le Japon où la quasi-totalité de la dette publique est détenue par des nationaux. La tentation – parfois esquissée ici ou là – est même d'assurer cette jonction par un « Grand Emprunt National » qui serait imposé par l'Etat à tous les citoyens.

[LIRE LA SUITE...](#)

L'ouvrage « Des mobilités responsables et solidaires » est en ligne



Ouvrage collectif du CIRIEC-France : Jean-Pierre Farandou – Pierre Bauby – Alain de Toledo – Thomas Matagne & Benoit Thirion – Thomas Evariste, Jean-Baptiste Frétygn, Maxime Huré & Thomas Pfirsch

La recherche ***Économie collective et territoires*** se devait de prendre en compte les enjeux de déplacements et de transports, d'autant qu'ils sont au cœur de la construction de la notion de services publics. On pourrait y consacrer plusieurs cahiers tant les besoins individuels et collectifs sont nombreux et diversifiés, tant les modes de satisfaction de ces besoins sont pluriels et souvent alternatifs. Le choix a été fait de donner des coups de projecteur sur deux dimensions essentielles : les responsabilités collective sociales et sociétales, les solidarités collectives territoriales et environnementales.

[CONSULTER L'OUVRAGE](#)
[VOIR LA COLLECTION](#)





ACTUALITES DE GALILEE.SP

Le collectif Galilée.sp est un laboratoire d'idées
au sein du CIRIEC-France
dédié au service public et aux fonctions publiques
<https://galileesp.org/>

2050 commence aujourd'hui

Par **Catherine GRAS**, présidente fondatrice de Galilée.sp et administratrice du CIRIEC-France et du CIRIEC-International. Ancienne haute-fonctionnaire au Ministère de l'économie et des Finances

Galilée.sp a terminé son travail sur Les Lumières aujourd'hui et invite à « Rallumer les Lumières ». Ceci a pris la forme d'un ouvrage, déjà consultable en ligne, et qui sera publié et discuté lors d'une conférence qui suivra l'Assemblée Générale du **CIRIEC-France** en juin 2026. <https://ciriec-france.fr/publications/rallumons-les-lumieres/>
Les travaux de Galilée.sp continuent en cherchant à formuler des analyses de philosophie politique pour répondre à la question : « De quelle puissance (s) publique (s) avons-nous besoin aujourd'hui ? ».

Pour sa part, le CESE interpelle les décideurs publics sur les 9 défis incontournables à trancher pour refonder notre modèle de société.

1. La résolution transversale du CESE adoptée mercredi 25 mars 2026 est à considérer avec grande attention . Elle indique :

« Le logiciel de notre société n'est plus adapté aux crises de notre siècle. Adoptée ce mercredi 25 mars avec 121 voix pour et 21 abstentions, la résolution du Conseil économique, social et environnemental (CESE) dresse un constat d'alerte : la gestion perpétuelle de l'urgence fracture le pays. Refusant la fatalité, la société civile organisée adresse aux décideurs et à la société toute entière une feuille de route pour trancher les arbitrages que notre pays ne peut plus esquiver. Cette résolution est portée par Patrick Levy-Waitz (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et Elodie Martinie-Cousty (Groupe Environnement et nature).

Bâti en 1945, notre modèle français, dont celui de la protection sociale, reposait sur un équilibre clair : la croissance finançait la solidarité, le travail émancipait et l'État garantissait. Ce logiciel historique fait aujourd'hui face à une véritable rupture d'adéquation. Dérèglement climatique, effondrement démographique, endettement structurel, révolution numérique : percutée par des crises devenues systémiques, l'action publique s'épuise dans le court terme. Enfermées dans l'urgence, les politiques publiques perdent en lisibilité et la défiance grandit : seuls 22 % des Français déclarent encore faire confiance à la parole politique (CEVIPOF, 2026). Pour le CESE, le diagnostic est sans appel : « Ne pas choisir, c'est laisser les contraintes décider à notre place. C'est déplacer silencieusement le coût vers les plus fragiles. C'est laisser l'endettement financier et écologique arbitrer ce que la démocratie refuse de trancher. »

[LIRE LA SUITE...](#)

Libres propos

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs

Un moment du combat associatif : pour une « urgence démocratique »



Jean Philippe Milesy

Secrétaire général de l'Institut Polanyi
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

Le 12 mars s'est tenu, au CESE, le premier séminaire de l'association DIG-UE (Dynamiques d'Intérêt Général dans l'Union européenne). Née d'une coopération entre Hexopée (syndicat d'employeurs associatifs de l'éducation populaire, du tourisme social et de l'animation...), Le Mouvement Associatif (LMA, qui regroupe les plus grandes têtes de réseau du monde des associations) et le FONJEP (Fonds de financement pour la jeunesse et l'éducation populaire), DIG-UE intervient sur une question-clé : celle des modes de financement des associations dans leur dimension européenne.

Des textes importants comme le rapport du HCVA d'octobre 2021 (Joëlle Bottalico-Thierry Guillois) sur les effets délétères de la concurrence sur les associations et leurs publics ou l'Avis du CESE de juin 2024 (Martin Bobel-Dominique Joseph) sur le renforcement du financement des associations, ont conduit à cette coopération.

Comme le soulignent les rapports de l'Observatoire de la marchandisation des associations mis en place par le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), les champs relevant de l'intérêt général se trouvent aujourd'hui mis à l'encan et les associations, structures solidaires, démocratiques et non-lucratives sont mises en concurrence avec des structures lucratives qui, la plupart du temps, ne s'intéressent qu'aux publics les plus solvables et aux actions les plus rentables. Faut-il revenir ici sur les prédations répétées auxquels la quête aveugle du profit a donné et donne encore lieu dans des secteurs comme ceux des personnes âgées, de la petite enfance ? Ne faut-il pas poser la question de la solvabilisation, indifférenciées, sur fonds publics de ces opérateurs marchands ?

Au cœur du séminaire était la question des financements publics des associations. Alors qu'un récent rapport sénatorial a relevé que, sur les 211 milliards dispensés sous forme diverses aux entreprises capitalistes, une large part est inconditionnée et l'ensemble peu contrôlé, les financements aux associations sont très encadrés et contrôlés, notamment à partir des dispositions du traité de l'Union européenne.

Après un rappel historique de Me Philippe-Henri Dutheil et une présentation des principales règles européennes par Martin Bobel, Me Thierry Guillois a souligné la doxa politique libérale sur laquelle ces cadres et ces contrôles se fondent : celle de la revendication d'une « concurrence libre et non faussée » et celle de l'imposition progressive d'un modèle unique d'entreprise, lucrative.

Qu'il s'agisse de la tendance à réduire les subventions aux associations en les assimilant à des aides publiques illicites, ou à leur imposer des règles tatillonnes et d'une rare complexité, comme celle des « minimis » qui encadre les montants des concours publics, on se retrouve dans un système libéral bureaucratique et de plus en plus autoritaire sans considération pour les missions d'intérêt général portées par les associations, sans considération pour les besoins sociaux et les situations de précarité, des femmes, des hommes qui en sont les publics.

La solidarité, l'égalité, la démocratie dans l'engagement citoyen qui étaient des principes phares de la démocratie sociale sont sapés à fur et à mesure que celle-ci, héritée de la Conférence de Philadelphie de 1944 ou du Programme du CNR, se trouve progressivement démantelée. Derrière des discours démagogiques, la doxa libérale tend à leur substituer, la charité, selon le modèle de la philanthropie moderne tel que l'analyse Jean-Louis Laville, les inégalités, présentées comme créatrices, la gouvernance managériale comme ressort unique, y compris pour l'État.

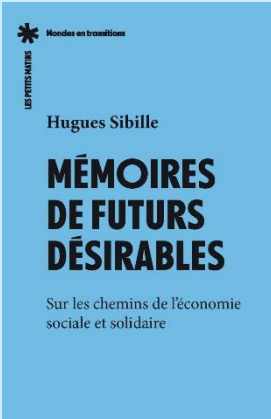
Qu'il s'agisse de DIG-UE ou du groupe informel mis en place au lendemain de l'Avis du CESE et qui réunit des membres du LMA, du HCVA, du CAC, des juristes et chercheurs, d'autres travaux sont en cours, d'autres séminaires et colloques sont prévus.

Devant les menaces populistes autoritaires avec la montée des « lumières sombres », dans une tension internationale qui tend à justifier tous les abandons sociaux, la question des associations, celle de la société civile organisée dont elles sont avec les organisations syndicales, une composante majeure est bel et bien, pour reprendre le sous-titre de l'Avis du CESE une « urgence démocratique ».

Mémoires de futurs désirables

Sur les chemins de l'économie sociale et solidaire

Hugues Sibille



Cinquante ans d'engagements pour une seule cause, l'économie sociale et solidaire (ESS): cela compte! Sur ses chemins d'ESS, Hugues Sibille a écouté, entrepris, proposé, aux côtés d'une multitude de résistants - entrepreneurs, militants, dirigeants - convaincus, comme lui, qu'une économie plus inclusive, plus équitable, plus durable est possible. Il a aussi écrit et pris la parole. Ses analyses, surprises, utopies, inquiétudes rassemblées ici forment comme un récit de voyage. Alors que l'horizon est plus sombre qu'au début du trajet, ce livre se veut un traité d'espérance pour les générations qui se relayeront sur les chemins ainsi tracés. (Ed. Les Petits Matins)

[SE PROCURER LE LIVRE](#)

Histoires d'économie sociale et solidaire

Jean-François Draperi

Du Familistère de Jean-Baptiste Godin, au XIXe siècle, aux expériences collaboratives actuelles, l'économie sociale et solidaire (ESS) possède une longue et riche histoire. Et cette histoire, ce sont d'abord « des » histoires : des projets, des utopies, des conquêtes sociales. Comment les tisserands de Rochdale, en Angleterre, ont-ils créé leur propre magasin coopératif pour s'approvisionner à moindre prix ? Comment, en France, Charles Gide le protestant et Jean Jaurès le socialiste ont-ils posé ensemble les bases de l'éducation populaire ? En quoi le khadi, une étoffe traditionnelle, est-il un facteur de développement en Inde ? Comment sont nées les premières Amap... au Japon ? Sur tous les continents, ces histoires d'ESS sont portées par des personnalités convaincues du primat de l'humain sur le profit, de la coopération sur la concurrence. Aujourd'hui, le mouvement est confronté à un nouveau et passionnant défi : à l'ère des technologies de la connaissance, il peut redonner vie à la notion de « communs » et dynamiser les territoires -- à contre-courant, toujours, de l'économie dominante. (Ed. Les Petits Matins)

**RENCONTRE-DÉBAT ATOUR
DU LIVRE REPENSER L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**MERCREDI
10 JUIN
18H30**

**CEDIAS-MUSÉE SOCIAL
5 RUE LAS CASES
75007 PARIS**

En présence de :

Jean-François Draperi auteur
de l'ouvrage
Bastien Sibille, président de l'opération
Milliard et vice-président
du Labo de l'ESS
Sophia Lakhdar, administratrice
de l'Association des lecteurs
d'Alternatives économiques

[Se procurer le livre](#)

[S'inscrire à la rencontre débat du 10 juin 2026](#)

MANIFESTE POUR UNE DEMOCRATIE AU TRAVAIL

Ateliers Travail et Démocratie



Un geste politique majeur sur le travail

Note de lecture de Jean-Philippe Milésy

J'avais fait état dans une **précédente chronique** de la présentation, le 31 janvier, en présence notamment de dirigeants syndicaux, de ce travail conduit par les Ateliers Travail et Démocratie, un collectif de chercheurs et de militants.

Le 12 mai, les Ateliers, accueillis par Bruno Palier à Sciences-Po, ont invité une demi-douzaine de hauts responsables politiques à s'exprimer sur le travail et sur les thèmes de l'ouvrage. En introduction Isabelle Ferreras, professeure de sociologie à l'Université de Louvain, a présenté les grandes lignes du rapport qu'elle a remis à Yolanda Diaz, vice-présidente et ministre espagnole du Travail,

intitulé « *Deux promesses à celles et ceux qui travaillent : voix et propriété* » (<https://reportondemocracyatwork.org/fr/le-rapport-du-comite/>).

Ce fut Thomas Coutrot, chercheur à l'Ires, qui présenta le Manifeste. Au cœur de celui-ci sont les souffrances des travailleuses et des travailleurs devant les écarts de plus en plus brutaux entre le travail prescrit, tel que cherchent à l'imposer des gestionnaires aux seules visées de profit, et le travail réel, le travail vivant que fournissent des personnes contraintes mais soucieuses de l'œuvre. Ce travail réel « *qui façonne le monde* » est aussi « *la fierté de contribuer au bien commun* » dont la « *prise de conscience peut donner... énergie et envie de changer les choses* ».

Déjà Thomas Coutrot et Coralie Perez avaient sous-titré leur ouvrage « *Redonner du sens au travail* » « *une aspiration révolutionnaire* ».

Ainsi, en revendiquant la démocratie du travail, le Manifeste de Ateliers n'est pas une contribution de plus à la sociologie du travail, il est un geste éminemment politique. Évoquant le rôle essentiel de l'action syndicale — qui se trouve aujourd'hui de plus en plus entravée voire criminalisée — les Ateliers se prononcent pour une démocratisation par le bas qui renvoie à la proclamation de l'Association Internationale des Travailleurs « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ». Cette démocratie par le bas se fonde sur un engagement syndical à partir de « *l'enquête-ouvrière ou enquête-action qui vise à articuler production de connaissances et mobilisation* ». L'enquête, les recherches-actions et les formations syndicales sur le travail réel sont des outils irremplaçables de la démocratie. De nouveaux droits liés à la participation des travailleurs à la délibération et à la décision sur le travail doivent être conquis à l'instar de ce que cherche à imposer le gouvernement espagnol et cela sans doute au-delà de la codétermination à l'allemande dont de récents exemples ont montré les limites. Inviter les politiques à s'exprimer pouvait sembler une gageure alors que le Manifeste souligne le mutisme des partis de gauche sur le travail. Les politiques présents ont semblé vouloir briser ce silence ; certaines et certains ont voulu, avec plus ou moins de précision et de détermination, prendre des engagements assez proches de ceux des animateurs des Ateliers, montrant ainsi le bon usage de l'interpellation.

Cet échange s'imposait car, comme les Ateliers l'ont constamment dénoncé, une corrélation existe entre les souffrances et la perte de sens au travail, le sentiment d'abandon des travailleuses et des travailleurs et le développement de l'abstention populaire ou trop souvent du vote pour l'extrême-droite.

Là encore le Manifeste pour une démocratie au travail, sans doute parce qu'il est le fruit de contributions multiples mises en débat de militants du Travail aux statuts divers, universitaires, chercheurs, syndicalistes est un geste politique majeur dans les luttes politiques pour la réaffirmation des droits conquis, leur élargissement et la démocratie sociale.

« ***Manifeste pour démocratie du travail*** »

Ateliers Travail et Démocratie, (éditions La Dispute, 120p, 13€)

GUERRE ET PAIX, ENTRE PROFITS ET SALAIRES

Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur



Le débat sur la fiscalité en France atteint aujourd'hui une intensité inégalée. Il prend sa source dans la « guerre » entre profits et salaires. Qui doit payer l'impôt ? Quel impact cela a-t-il sur la croissance et l'emploi ? Comment assurer la protection sociale ?

Pour répondre à ces questions, Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur commencent par établir ce que doit être une répartition optimale des revenus issus du travail et du capital, pour favoriser la croissance, l'emploi et la justice sociale. Leur démarche s'appuie sur un modèle unique, réconciliant Keynes et Schumpeter, les tenants de la demande et de la consommation d'un côté, ceux de l'offre et de l'innovation de l'autre. Se dégagent alors huit grands principes pour une révolution fiscale qui permettrait d'apaiser le dialogue social et de retrouver des marges de croissance et de progrès.

Jean-Hervé Lorenzi est professeur émérite de l'université Paris-Dauphine, président des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, titulaire de la chaire universitaire « Transitions démographiques, transitions économiques ».

Alain Villemeur est docteur en sciences économiques de l'université Paris-Dauphine, ingénieur de l'École centrale de Paris, directeur scientifique de la chaire universitaire « Transitions démographiques, transitions économiques ». (Ed. Odile Jacob)

[Voir les 8 principes pour une révolution fiscale](#)

La guerre entre salaires et profits a bel et bien repris, en témoigne son symptôme le plus criant : l'explosion des inégalités de patrimoine. Pendant ce temps, nous entrons dans une nouvelle ère complexe, insaisissable, faite de bouleversements technologiques et géopolitiques majeurs. Pour autant, il n'y a pas lieu de céder au pessimisme. Oui, il est possible de rétablir les conditions d'un équilibre macroéconomique favorable au pouvoir d'achat des salariés et à l'innovation des entreprises. Oui, il est possible de mettre un terme à des décennies de croissance faible et de hausse des inégalités.

Les conditions sont simples. Il faut sortir du déni sur un certain nombre de sujets, à commencer par l'impact du vieillissement et la marginalisation des jeunes. Il faut aussi, à moins d'un an de l'élection présidentielle, poser les bases d'une véritable révolution fiscale, mère de toutes les batailles. (Jean-Hervé Lorenzi)



AGENDA

29 Juin 2026	Assemblée générale du CIRIEC-France (réservée aux membres)
29 juin 2026	Conférence « Ensemble, rallumons les Lumières »
7-8 octobre 2026	35^{ème} Congrès international du CIRIEC à Montréal (Canada)
27-28 novembre 2026	Journées de l'économie autrement à Dijon (JEA)
7-9 juillet 2027	11^{ème} conférence internationale de recherche en économie sociale du CIRIEC à Bogota (Colombie)
30 juin-2 juillet 2027	Forum Mondial de l'Economie Sociale et Solidaire (GSEF) à Maricà (Brésil)

Les Partenaires du CIRIEC-France





Le **CIRIEC-France** créé par Léon Jouhaux, Prix Nobel de la paix, est la branche française du CIRIEC-International (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) dont le siège est à Liège en Belgique, organisation scientifique internationale créée en 1947 en marge de l'assemblée générale de l'OIT par le professeur Edgard Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève, grand militant de la paix et de l'intérêt général, qui fût proche de Jean Jaurès et de Léon Blum. Les objectifs du **CIRIEC** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux relatifs aux secteurs économiques et aux activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Ainsi, dans ces différents domaines, le **CIRIEC** développe des travaux qui intéressent tant les universitaires que les autorités publiques, les gestionnaires d'organisations, les syndicats, en animant un réseau scientifique international de plus de 750 chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale et solidaire

7 passage Tenaille 75014 Paris

www.ciriec-france.fr

La Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain Arnaud - Directeur de la rédaction : Marcel Caballero



a.arnaud@ciriec-france.org



marcel.caballero@club-internet.fr

7, passage Tenaille 75014 PARIS

courriel : administration@ciriec-france.org